P 40448

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 8 Janvier 1947



PARIS

ANC^ne^ IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

1947

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

Décret du 5 septembre 1946,
portant modification du Titre d'une association
reconnue d'utilité publique.

Par Décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal Officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753.)

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Le 8 Janvier 1947





PARIS

ANCne IMPRIMERIE DE LA COUR D'APPEL

1, RUE CASSETTE, 1

1947

LISTE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

au 1er Janvier 1947 (1)

MEMBRES RÉSIDANTS — 60

DATES de la nomination		Noms et Adresses. MM.
Juillet	1922	Laudat (M.), Dr Ph., 20, rue Daru, Paris VIIIe.
Mai	1923	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, Ve.
Octobre	1923	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, VIIe.
Décembre	1923	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain, VIe.
Octobre	1924	Guillaumin (Ch.-O.), Dr Ph., 26, rue Desrenaudes, XVIIe.
Avril	1925	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, VIe.
Juin	1925	Bagros (M.), Dr Ph., 42, rue d'Auteuil, XVIe.
Octobre	1925	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, VIIIe.
Janvier	1926	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1926	Mascré (M.), PFP, PH, Hôpital St-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine, XIIe.
Juin	1926	Rothéa (F.), PM, 6, rue Le Bouvier, Bourg-la-Reine (Seine).
Juillet	1926	Lecoq (R.), Dr Sc., Dr Ph., 33, rue de Mantes, St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1926	Coutière (H.), PFP, 248, boulevard Raspail, XIVe.
Mai	1927	Launoy (L.), PFP, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1927	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1929	Liot (A.), Dr Ph., 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1929	Bruère (P.), PM, Dr Ph., 5, rue Boucicaut, XVe.
Avril	1930	Hazard (R.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis de Notre-Dame. IVe.
Octobre	1930	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, VIIe.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue de La-Bruyère, IXe.
Mai	1931	Bedel (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Juillet	1931	Delange (R.), 129, quai d'Issy, à Issy-les-Moulineaux (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, 22, boulevard Saint-Michel, VIe.

1. Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PCM, Pharmacien-Chimiste de la Marine ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine.

DATES de la nomination		NOMS ET ADRESSES. MM.
Mai	1932	Réaubourg (G.), Dr Ph., 29, rue Jouvenet, XVIe.
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, XVIe.
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 17, rue Pierre-Nicole, Ve.
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, Ve.
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg St-Honoré, VIIIe.
Mai	1935	Cattelain (E.), Dr Sc., 43, rue Gauthey, XVIIe.
Octobre	1935	Choay (A.), Dr M., 6 rue de la Muette, XVIe.
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, St-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Dr Sc., PA, 29 *ter*, rue St-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1937	Bottu (H.), PEMP, 115, rue N.-D.-des-Champs, VIe.
Avril	1938	Debucquet, PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1939	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petes-Ecuries, Xe.
Avril	1939	Lutz, PFP, 24, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
Mai	1940	Cheymol (J.), AFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, XXe.
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., Dr M., 14, place Denfert-Rochereau, XIVe.
Avril	1941	Janot (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, VIe.
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, VIe.
Mai	1942	Guillot (M.), PFP, PH, Hôpital Broussais, 96, rue Didot, XIVe.
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Pereire, XVIIe.
Juin	1943	Schuster (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	Valette (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Mai	1944	Gérard (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Grenelle, XVe.
Juillet	1944	Gautier (J.), MFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, VIe.
Novembre	1944	Aurousseau (L.), 2, avenue Trudaine, IXe.
Janvier	1945	Gesteau (P.), 1, rue Bosio, XVIe.
Avril	1945	Laurent-Gérard (P.), Dr M., Dr Sc., 2, rue de Las-Cases, VIIe.
Juin	1945	Griffon (H.), directeur Lab. Méd. lég., 2, place Mazas, XIIe.
Juillet	1945	Vaille (Ch.), Dr Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 45, rue Cardinet, XVIIe.
Novembre	1945	Courtois (J.). MFP., PH, Hôpital Ambroise-Paré, 12, rue Boileau, XVIe.
Janvier	1946	Jarrousse (J.), Dr Sc., 24, rue du Parc, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	Paris (R.), PFP, 16, rue Paul-Appel, XIVe.
Novembre	1946	Joffard (R.), Dr Ph., 18, place d'Italie, XIIIe.

MEMBRES HONORAIRES

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1903	1928	Bougault (J.), PFP, PH, 4, avenue Daniel-Lesueur, VIIe.
1904	1931	Gaillard (L.), PM, PVH 27, rue Delambre, XIVe.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, 41, boulevard Raspail, VIIe.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, IVe.
1905	1932	Goris (A.), PFP, PH, 2, rue Léon-Vaudoyer, VIIe.
1905	1932	Fourneau (E.), 26, rue Barbet-de-Jouy, VIIe.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1905	1932	Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIXe.
1907	1933	Martin (H.), 4, avenue Friedland, VIIIe.
1908	1934	Sommelet (M.), PFP, PH, 84, boulevard Garibaldi, XVe.
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, VIe.
1910	1936	Guérin (P.), PFP, 38, boul. des Invalides, VIIe.
1911	1937	Delépine (M.), PCF, PH, 10 *bis*, boul. de Port-Royal, Ve.
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Javillier (M.), PU, PCAM, 19, rue Ernest-Renan, XVe.
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, IXe.
1914	1939	Lebeau (P.), PFP, 4, rue Cambacérès, Verrières (Seine-et-Oise).
1919	1944	Perrot (E.), PFP, 12 *bis*, boulevard de Port-Royal, Ve.
1919	1944	Lesure (A.), Dr Ph., 70, rue du Bac, VIIe.
1919	1944	Huerre (R.), Dr Sc., 12, boulevard Bonne-Nouvelle, Xe.
1920	1945	Lefebvre (C.), Dr Ph., 8, rue Lacépède, Ve.
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-s-Seine (Seine).
1920	1945	Fabre (R.), PFP, PH, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres XVe.
1920	1945	Radais (M.), PFP, 12, avenue de l'Observatoire, VIe
1921	1946	Buisson (A.), Dr Ph., 105, avenue Henri-Martin, XVIe.
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., 116, boul. Raspail, VIe.
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, Hôpital St-Anne, 1, rue Cabanis, XIVe.

MEMBRES ASSOCIÉS — 10

DATES de la nomination	MM.
1919	Lacroix (A.), membre de l'Institut, 23, rue Jean-Dolent, XIVe.
1929	Fosse (R.), membre de l'Institut, rue de Buffon, Ve.
1935	Bertrand (G.), membre de l'Institut, 61, boulevard des Invalides, VIIe.
1937	Dufraisse (C.), professeur au Collège de France, 50, boulevard de l'Hôpital, XIIIe.

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120

MM.

Angibeau (M.), DM, 2, place du Maréchal-Foch, à Saintes (Charentes-Maritime), 1945.

Arnal (F.), président CNOP, 1, square de Luynés, Paris (VIIe).

Astruc (A.), PFP, à Montpellier (Hérault), 1903.

Balâtre (P.). PEMP, Lille (Nord).

Beauvisage, Dr Ph., 27, boul. de Courtais, à Montluçon (Allier), 1923.

Blanc (P.), AFM, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Boob, Dr Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inf.), 1945.

MM.

Biais, DEMP, Dr Ph., à Limoges, (Haute-Vienne), 1931.

Bouillot (J.), PEMP, Reims (Marne), 1939.

Bourgeois, Dr Ph., 4, rue de la République, à Orléans (Loiret), 1945.

Brachin (A.), Dr Ph., 11, rue Place-du-Marché, à Joinville (Haute-Marne), 1906.

Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, à Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Brustier (V.), PFMP, à Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

MM.

Cambouli*es (P.), Dr Ph., rue Timbal, à Albi (Tarn), 1920.

Canals (E.), PFP, à Montpellier (Hérault), 1928.

Chambon (M.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1945.

Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.

Chatron (M.), Dr Ph., 50, avenue de la République, Montluçon (Allier).

Chelle (L.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Corbin (J.), PCM, 124, av. Victor-Hugo, Paris.

Cordier (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

Coreil, Dr Ph, place Puget, à Toulon (Var), 1896.

Cormier (M.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

Couillaud (Jean), PM, Dr Ph., 196, boulevard Chave, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, à Orléans (Loiret), 1924.

Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, à Vernon (Eure), 1937.

Danjou (Em.), PEMP, Dr Ph., 15, rue Grusse, à Caen (Calvados), 1908.

Danzel (L.), Dr Ph., à Cherchell (Algérie), 1945.

Denigès (G.), PFMP, 53, rue d'Alzon, à Bordeaux (Gironde), 1895.

Desmoulière, Dr Ph., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.

Diacono (Hector-Antoine), Dr Ph., à Sousse (Tunisie), 1935.

Duffau (R.), Dr Ph., à Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

Dupille (J.), Dr Ph., 18, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise).

Dupuis (B.), 3, route Nationale, à Mézières (Seine-et-Oise), 1888.

Duquenois (P.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin).

Fleury (E.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1901.

Fleury (Georges), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, à Arcachon (Gironde), 1925.

François (Mlle M.-Th.), PFP, à Nancy (M.-et-M.), 1945.

Fructus, rue des Trois-Faucons, à Avignon (Vaucluse), 1908.

MM.

Galimard (J.), Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves Le-Coz, à Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gastard, Dr Ph., 1, r. de Châteaudun, à Rennes (I.-et-V.), 1925.

Gérard (G.), Dr Ph., 2, place du Change, Compiègne (Oise), 1945.

Girard (R.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1945.

Girardet (F.), AFP, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1924.

Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, à Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.

Golse (J.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1935.

Gros (L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1927.

Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1929.

Guérithault (B.), PEMP, Nantes (L.-I.), 1929.

Guillaume (A.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.

Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue St-Mathieu, Quimper, (Finistère), 1945.

Guimond (G.), Dr Ph., à Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.

Guyot (R.), rue Margaux, Bordeaux (Gironde), 1928.

Hamel (F.), Dr Ph., place Thiers, Le Mans (Sarthe), 1923.

Harlay (Marcel), Dr Ph., 109, rue du Bac, à Paris, 1908.

Juillet (A.), PFP, à Montpellier (Hérault), 1921.

Labat (J.-A.), PFMP, à Bordeaux (Gironde), 1924.

Lasausse (E.), PEMP, à Nantes (L.-I.), 1924.

Laurian (P.), Dr Ph., Compiègne (Oise).

Leclère (A.), 23, rue de Douai, à Lille (Nord), 1927.

Lespagnol (A.), PFMP, à Lille (Nord), 1939.

Leulier (A.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1928.

Malbot (A.), Le Ruisseau, près Alger (Algérie), 1900.

Malmanche, Dr Sc., 37 avenue de Paris, à Rueil (S.-et-O.), 1919.

MM.

Malméjac (F.), PM, Dr Ph., 17, boul. Charlemagne, à Oran (Algérie), 1901.
Manceau (P.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1931.
Martin (Léon), PEMP, 125, cours Beriat, à Grenoble (Isère), 1925.
Massy (R.), PM, Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris VIe, 1923.
Mengus (Ch.), 45, faub. de Pierres, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, à Tourcoing (Nord), 1931.
More (L.), Dr Ph., 126, avenue d'Argenteuil, Asnières (Seine), 1937.
Morel (A.), PFMP, à Lyon (Rhône), 1927.
Paget (M.), PEMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, à Lille (Nord), 1929.
Pauchard (Em.), Dr Ph., à Bernay (Eure), 1939.
Pecker (H.), PM, Dr Ph., 28, rue Alard, Saint-Mandé (Seine), 1926.
Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Char.-Mar.), 1932.
Périer (C.), PMTC, Douala, Cameroun, 1925.
Piault (Jules), Dr Ph., 91, rue Gambetta, à Saint-Dizier (Hte-Marne), 1914.
Pinard (P.), 90, boul. Saint-Denis, à Courbevoie (Seine), 1903.
Pougnet (Jean), Dr Ph., à Beaulieu (Corrèze), 1935.
Quéré (H.), PCM, Hôpital Saint-Anne, à Toulon (Var).
Quériault (H.), Dr Ph., place du 18 - Octobre, à Châteaudun (E.-et-L.), 1908.
Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56 rue Cérès, à Reims (Marne), 1924.
Raquet (D.), PEMP, 114, rue de Solférino, à Lille (Nord), 1919

MM.

Revol (L.), PFMP, P. A., à Lyon (Rhône), 1945.
Richard (F.), Juvigny-sous-Andaine (Orne), 1922.
Robin (Paul), Dr Sc., Tournus (S.-et-L.), 1921.
Roblin, PEMP, Poitiers (Vienne), 1928.
Rodillon (G.), Dr Ph., Brinon-sur-Beuvron (Nièvre), 1921.
Rolland (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois - Perret (Seine), 1923.
Ronchèso (A.), Dr Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, à Nice (A.-M.), 1914.
Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Saint-Sernin, PCM, Dr Ph., 32, avenue Charles-Floquet, Paris, VIIe, 1913.
Sartory (A.), PFP, 4, av. de l'Observatoire, Paris VIe, 1937.
De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1924.
Sarthou (J.), PM, Dr M., 53, rue Montpensier, à Pau (Basses-Pyrénées), 1908.
Simon (L.), Dr Ph., à Chatou (Seine-et-Oise), 1945.
Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
Telle (F.), PEMP, à Reims, (Marne), 1945.
Tiollais (R.), PEMP, à Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
Vallée (C.), PFMP, à Lille (Nord), 1903.
Verdon (E.), Dr Ph., à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.
Volmar (Y.), PFP, à Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Voynnet (R.), Dr Ph., Lure (Haute-Saône), 1946.
Ydrac (F.), Dr Ph., Bagnères-de-Bigorre (Htes-Pyrénées), 1908.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 60

MM.

Aureli (Tommaso), à Rome, 1939.
Baggesgaard-Rasmussen (H.), professeur à l'Université de Copenhague, 1935.
Beguin (Ch.), place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

MM

Casparis (P.), professeur à l'Ecole de Pharmacie de l'Université de Berne, 1931.
Chalmeta (Alberto), professeur à la Faculté de Pharmacie de Madrid, Docteur de l'Université de Paris (Pharmacie), 1935.
Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, 117, rue Général-Mitre, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
D'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.
Deleanu, professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest, 1935.
Duyk, 35, avenue Auguste-Rodin, Bruxelles, 1898.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes, 1931.
Fernandez (Obdulio), doyen de la Faculté de Pharmacie de Madrid, 1931.
Forrester (G. I.)) 17, Uphill Road, Mil hill, Londres, 1925.
Herlant, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bruxelles, 1931.
Host-Madsen, Vesterbro Apotheke, Copenhague. V, Danemark, 1937.
Van Itallie (L.) Amerongen (Pays-Bas), 1901.
Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, Secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, Blindern Oslo.
Jonesco (A.), PJ, Bucarest, 1925.
Khouri, Dr Ph., 1, rue Fouad-1er, à Alexandrie (Egypte), 1900.
Kuhn (Charles), 153, avenue de Chapultapec, à Mexico, 1939.
B. Koskowski, ul. Elcktorelna 35m4, à Varsovie (Pologne), 1924.
Laurence, PEP, Montréal (Canada), 1929.
Lendner (A.), (, rue Emile-Yung, Genève, 1929.
Linstead (H. V.), Dr Ph., Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, à Londres, 1929.
Magnin (Georges), Calle Mocoreta 101, à Buenos-Ayres, 1914.
Maldonado (Angel), Dr Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie de Lima (Pérou), 1935.
Melgar, à Guatemala, 1901.
G. Meoli, Avenida de Mayo 1102, Buenos-Ayres, 1924.
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie, à Hal (Belgique), 1923.
Netto (José Barreto Tobias) [1], Rua Humberto de Campos, nº 12, Bairro da Graça Bahia (Brésil), 1927.
Ohlsson, professeur à l'Institut pharmaceutique royal de Stockholm, 1935.
Oramas (Luis), directeur de la Section pharmaceutique de la Santé publique, à Caracas (Venezuela), 1931.
Van Os, professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Palgen (W.), Dr Ph., Luxembourg, 1939.
Potjewijd (Dr T.), Boerhaavelaan, nº 37, Leyde (Pays-Bas), 1937.
Reimers (M. T.), Dr Ph., Love Apotek, à Aarhus (Danemark), 1903.
Reyes, Buenos-Ayres, 1904
Sanchez (Juan A.), professeur à la Faculté des Sciences médicales, Cordoba, nº 2182, Buenos-Ayres, 1935.
Schoofs (M.), professeur à l'Université de Liége, 1931.
Seabra (Paulo) président de l'Association brésilienne des Pharmaciens de Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Vintilesco (J.), professeur à l'Université de Bucarest, 1913.
Vivario (R.), professeur à l'Université de Liége, 1931.
Wallner, PEP, 13-4, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Esthonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université, Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 600, rue Maranhao, Sao-Paulo (Brésil), 1935.
Wattiez (N.), professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.
Weitzel, membre de la Commission de la Pharmacie Suisse, Lausanne.
Wuytz, professeur à l'Université de Bruxelles, 1935.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

DEPUIS 1803

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
—	—	—	—	—
1803	Parmentier.	Delunel.	Bouillon-Lagrange.	Trusson.
1804	Parmentier.	»	»	»
1805	Vauquelin.	»	»	»
1806	Descemet.	»	»	»
1807	Parmentier.	»	»	Moringlane.
1808	Vauquelin.	»	Sureau.	»
1809	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1810	Parmentier.	Laugier.	»	»
1811	Guiart, père.	»	»	»
1812	Boudet, oncle.	Derosne.	Cadet-Gassicourt.	»
1813	Bouillon-Lagrange.	»	»	»
1814	Vauquelin (3).	Henri.	»	»
1815	Derosne.	?	»	»
1816	Bouriat.	?	»	»
1817	»	?	Robiquet.	»
1818	Cadet-Gassicourt.	Pelletier.	»	»
1819	Bouillon-Lagrange.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	?	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	Laugier.	Boutron.	Robiquet.	Moringlane.
1825	Boullay.	Blondeau.	Henry.	»
1826	Robiquet.	Robinet.	»	»
1827	Pelletier.	Guilbourt.	»	Martin.
1828	Boudet, neveu.	Bussy.	Robiquet.	»
1829	Serullas.	Dublanc, jeune.	»	»
1830	Virey.	Soubeiran.	»	»
1831	Lodibert.	Henry, fils.	»	»
1832	Robinet.	Lecanu.	»	»
1833	Bajet.	Chevalier.	»	»
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	Robiquet.	»

(1) Le président de chaque année étant le vice président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866	Réveil.	De 1899 à 1900	Sonnié-Moret.
De 1866 à 1875	Baudrimont.	De 1901 à 1919	Guinochet.
De 1876 à 1890	F. Würtz.	De 1920 à 1945	Bourdier.
De 1891 à 1899	Schmtdt.	Depuis 1945	Janot.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1839	Fauché.	Hottot.	Robiquet.	Martin.
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeirau.	»
1842	Pelouze.	Desmarest.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat, père.	»	»
1845	Frémy, père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet, fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet, père.	»	»
1853	Bouchardat, père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot, fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle, père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet, fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adriau.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet, père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet. Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.
1887	Desnoix.	Paul-E. Thibault.	»	»
1888	Delpech.	Schmidt.	»	»
1889	G. Bouchardat.	Grimbert.	»	»
1890	F. Vigier.	Bourquelot.	»	»
1891	Moissan.	Léger.	»	»
1892	Portes.	Leidié.	»	»
1893	Bürcker.	Béhal,	»	»
1894	Boymond.	Leroy.	»	Leroy.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1895	Julliard.	Patein.	Planchon.	Leroy.
1896	Villiers.	Viron.	»	»
1897	Sonnerat.	Guinochet.	»	»
1898	Bourquelot.	Bocquillon.	»	»
1899	Leidié.	Voiry.	»	»
1900	Planchon.	Barillé.	Bourquelot.	»
1901	Yvon.	Moureu.	»	»
1902	Guichard.	Georges.	»	»
1903	Léger.	Choay.	»	Vaudin.
1904	Landrin.	Lépinois.	»	»
1905	Béhal.	Guerbet.	»	»
1906	Crinon.	François.	»	»
1907	Viron.	Bougault.	»	»
1908	Schmidt.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	Patein.	Carette.	»	»
1910	Paul-E. Thibault.	Dufau.	»	»
1911	Grimbert.	Gaillard.	»	»
1912	Prud'homme.	Hérissey.	»	»
1913	Moureu.	Dumesnil.	»	»
1914	Dumouthiers.	Leroux.	»	»
1915	Guerbet.	Pépin.	»	»
1916	Cousin.	Guérin.	»	»
1917	Georges.	Sommelet.	»	»
1918	Choay.	Tiffeneau.	»	»
1919	François.	Bourdier.	»	»
1920	Patrouillard.	Bernier.	»	»
1921	Bougault.	Huerre.	Grimbert.	Lesure.
1922	Lafay.	Damiens.	»	»
1923	Vaudin.	Ch. Lefebvre.	»	»
1924	Richaud.	Bridel.	»	»
1925	Hérissey.	Lantenois.	»	»
1926	Dufau.	R. Fabre.	»	»
1927	Gaillard.	Pénau.	»	»
1928	Dumesnil.	Fleury.	»	»
1929	Goris.	Laudat.	»	»
1930	C. Lefevre.	Bouvet.	»	»
1931	Fourneau.	Picon.	Bougault.	»
1932	Cordier.	O. Bailly.	»	»
1933	Sommelet.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. Martin.	Weitz.	»	»
1935	Tiffeneau.	Bagros.	»	»
1936	Radais.	Mascré.	»	»
1937	Bourdier.	Aubry.	»	»
1938	Leroux.	Rothéa.	»	»
1939	Bernier.	F. Martin.	»	»
1940	E. André.	R. Lecoq.	»	F. Martin.
1941	Lesure.	Bruère.	»	»
1942	Javillier.	A. Choay.	»	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1947

Président	MM. H. PÉNAU.
Vice-Président	P. FLEURY.
Secrétaire général	R. FABRE.
Trésorier	A. LESURE.
Archiviste	M. JANOT.
Secrétaire annuel	J. COURTOIS.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

du 8 Janvier 1947.

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1946,

par M. H. Lenoir, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,

Mes chers Collègues,

Le premier devoir du Secrétaire annuel de l'Académie de Pharmacie, lors de la séance de janvier est de rendre un hommage à la mémoire de ses membres disparus. Cette année, hélas ! la Parque cruelle a atteint trois de nos membres les plus éminents, à un âge que d'habitude on est loin de considérer comme avancé.

C'était dès le mois de janvier, M. le Professeur Denis Bach, pharmacien à l'Hôpital Cochin, mon condisciple au temps déjà éloigné où nous étions étudiants dans cette même Faculté ; puis au mois d'avril, M. le Professeur Régnier succombait à son tour, prématurément enlevé à l'affection des siens. Comme son collègue Bach, M. le Professeur Régnier était pharmacien des Hôpitaux de Paris. Il faisait partie de notre Société depuis le mois de mai 1936, alors que M. Bach ne s'était présenté à vos suffrages qu'en 1943.

L'éloge funèbre de ces deux professeurs a été prononcé

devant vous par votre Président d'alors, M. le Doyen Damiens.

Par une fatalité incroyable, ce fut au tour de notre Président de disparaître fin juillet, presque aussi brutalement que ceux dont il avait devant nous tous rappelé les travaux et les ouvrages marquants de leur vie, hélas ! trop courte. Si M. Damiens venait depuis quelques jours à peine d'atteindre la soixantaine, il n'en était pas de même de MM. Bach et Régnier qui étaient encore dans la cinquantaine. M. le Doyen Damiens, faisant partie de notre Société depuis 1919, était de par les statuts membre honoraire en 1944, et malgré ses nombreuses occupations était un membre assidu de nos réunions. Votre Président de demain, notre éminent collègue et ami Pénau, qui a dû assurer la fin de cette présidence, a retracé à la rentrée d'octobre la vie et les travaux de votre président disparu dans une saisissante allocution où la vérité, la sobriété le disputaient à l'émotion. Nous garderons toujours vivant le souvenir de ces trois collègues qui ont honoré la Société de Pharmacie, et qui n'ont pas eu la joie d'assister à sa transformation en Académie de Pharmacie. Nous les regrettons d'autant plus que M. le Doyen Damiens s'était dépensé sans compter pour arriver à ce but en s'entourant de toutes les garanties nécessaires pour aboutir à ce résultat.

En associant à ses efforts les noms de M. le Professeur Bougault, de M. le Président Albert Buisson, de notre collègue Vaille, de notre membre correspondant Frank Arnal, nous n'oublierons jamais combien notre Président Damiens aimait notre Société, et ce sera notre regret constant de ne l'avoir pas vu présider la première séance de l'Académie de Pharmacie.

Nous avons eu également à déplorer les décès de plusieurs de nos membres correspondants étrangers : en février, le Professeur Lupi Nogueira, de Lisbonne ; en avril, notre excellent confrère belge Breugelmans, de Bruxelles et enfin, en septembre, notre confrère bien connu des membres de la Fédération Internationale Phar-

maceutique, M. le Pharmacien Colonel de l'armée suisse, J. Thomann, décédé à Berne. Aux familles de tous ces disparus, notre Société a adressé ses bien vives et sincères condoléances.

Par ailleurs de brillantes élections ont amené au milieu de nous trois nouveaux collègues : M. Jarrousse, M. Paris, tout récemment nommé Professeur à la Faculté de Pharmacie et M. Joffard, président du Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens. Notre éminent collègue, M. le Professeur Fabre, à la suite du décès de M. le Doyen Damiens, s'est vu confier le décanat ; en même temps, à l'unanimité vous l'avez élu Secrétaire général de l'Académie en remplacement de M. le Professeur Bougault, qui, en novembre, dans une allocution de la plus haute tenue, vous avait déclaré ne plus vouloir assumer cette charge qu'il remplissait depuis plus de quinze années avec un éclat et une compétence incontestables. Votre Président, M. Pénau, lui a exprimé les regrets que lui causait une pareille détermination, regrets auxquels l'Académie tout entière s'associe sans réserves.

Cette année 1946, vous le voyez, aura été marquée par des événements importants dans l'histoire de notre Société. Dans un autre ordre d'idées je dois citer les promotions de notre collègue et ancien président, M. le Professeur Javillier, au grade de commandeur de la Légion d'honneur, de M. le Professeur Fleury, votre vice-président de 1947, et de notre collègue, M. Prevet, au grade de chevalier du même ordre. Le 4 décembre dernier, M. le Président Pénau vous a informé que notre collègue, M. Paris, venait d'être nommé Professeur à la Faculté de Pharmacie de Paris et que notre membre correspondant national, M. le Professeur Sartory, de la Faculté de Strasbourg, était nommé Professeur de Microbiologie à la Faculté de Pharmacie de Paris. Nous prions ces collègues d'agréer nos bien sincères félicitations et souhaitons à notre nouveau Secrétaire général, M. le Doyen Fabre, une longue durée dans la nouvelle charge dont votre confiance l'a investi.

Je m'excuse si j'omets d'autres distinctions décernées à d'autres membres de notre Société, et j'en arrive à l'événement le plus important pour nous de notre histoire. Bien que des voix plus autorisées que la mienne traiteront ce sujet, je ne puis le passer sous silence, autant simplement l'effleurer.

Au *Journal officiel* du 7 septembre 1946 est paru un décret qui a transformé notre vieille Société de Pharmacie en Académie, juste couronnement des innombrables et importants travaux qui, depuis le tout début du XIXe siècle, depuis les présidences de PARMENTIER et de VAUQUELIN, ont été exposés et commentés en son sein.

Notre Société est morte après cent quarante années de vie intense, mais pour faire place à l'Académie de Pharmacie, et conférer à ses membres l'immortalité à laquelle ils ont droit. Je n'ai pas besoin de dire ici quel prestige cette nouvelle dénomination apporte et va apporter de plus en plus à la profession pharmaceutique. Il n'est pas douteux que, de plus en plus, toutes les questions d'ordre général intéressant la profession seront, avant d'être adoptées par les différents ministères, et plus particulièrement par celui de la Santé publique, seront, dis-je, soumises pour examen préalable à l'attention de notre Académie ; nous saluons tous avec joie et respect sa naissance et espérons la voir d'ici peu prendre un réel essor pour égaler ses sœurs aînées et rayonner sur tout le monde pharmaceutique d'un éclat incomparable.

Et maintenant, permettez-moi de vous faire le compte rendu de nos travaux depuis le début de 1946.

Je vous rappellerai d'abord les diverses communications présentées par leurs auteurs et que je vous présenterai dans l'ordre qui m'a semblé le plus rationnel :

Je commencerai par les *Sciences physico-chimiques.*

En ce qui concerne la *Physique*, M. GUILLOT a fait un exposé concernant *l'analyse de certains médicaments radioactifs par mesure du rayonnement pénétrant*, en collaboration avec M. Henri RENAUT.

En novembre dernier, M. GESTEAU a fait une communica-

tion très remarquée avec démonstration à l'appui sur un *amplificateur photo-électrique*, qu'il a réalisé.

Dans le domaine pratique, M. Choay vous a présenté un *appareil frigorifique* destiné à assurer la congélation et la conservation des organes destinés aux fabrications opothérapiques.

En Chimie organique, M. Janot vous a présenté une note de M. Marinopoulo *sur la préparation et l'activité physiologique de quelques dérivés de l'oxystilbène.*

C'est de beaucoup la *Chimie analytique*, ainsi que le disait M. Choay dans son très complet et scrupuleux rapport de 1943, avec ses applications chimiques et biologiques, qui a suscité le plus de travaux.

En chimie analytique minérale, M. Fabre a présenté une note au nom de M. le Professeur agrégé Blanc sur l'emploi du *Réactif chloruro-sulfurique* pour la défécation du sang.

MM. Charonnat, Paris, Langlois et Morin ont exposé les recherches qu'ils ont effectuées concernant la *pureté du gluconate de calcium.* Les mêmes auteurs ont exposé longuement dans une autre communication une méthode de *caractérisation de petites quantités d'acide tartrique.*

M. Bruère, au nom de M. Louis André, nous a fait part de ses recherches sur le *dosage des nitrites dans l'urine.*

En chimie analytique organique, M. Morette vous a fait une communication sur le *dosage des ions sulfures, sulfhydrates et thiosulfates par oxydation différentielle* avec remarques concernant le dosage des groupes sulfhydryles dans le glutathion et la cystéine.

M. Fleury, en collaboration avec M. H. Guitard, nous a exposé *un travail sur le dosage de la colamine en présence de la choline.*

M. M. Vigneron nous a fait une communication *sur la détermination de la correction du dosage de la morphine.*

Ce dosage de la morphine a également provoqué une note de M. Griffon, qui nous a exposé *le mécanisme d'un dosage rapide de la morphine dans l'urine*, dosage mis au

point par lui et son collaborateur M. Lebreton, qui ont également recherché d'autres alcaloïdes dans l'urine par le même procédé.

M. Charonnat a lui aussi signalé un procédé rapide d'extraction de traces d'alcaloïdes qu'il a utilisé à maintes reprises (morphine et strychnine dans l'urine).

M. Fabre a présenté aux noms de MM. J. Roche et Michel une technique *de microdosage de la thyroxine et diiodotyrosine.*

MM. Charonnat et Morin ont présenté une étude sur *une réaction différentielle des glucides.*

Au nom de M. Weber et en son nom, votre trésorier, M. Lesure, a présenté une note sur *le dosage des sulfamides dans le sang après déféeation*, en partant de l'acide acétique et d'une solution saturée de sulfate de sodium.

M. Mascré a présenté un travail de MM. Vincent et J. Broca (de Toulouse) sur *la diagnose du sang de cheval par titration cholinestérasique.*

M. Quevauviller a fait une communication sur *l'élimination urinaire expérimentale de l'acide urique chez le lapin sous l'influence du sel de sodium de l'acide phénylcinchoninique et du sel de sodium de l'acide cinchothiénique.*

M. Fleury a présenté, au nom de MM. P. Balatre et A. Ardaens, une *méthode de dosage du polyol dans quelques esters polynitrés.*

M. Bougault, au nom de M. V. Harlay, a de son côté indiqué *un procédé de microdosage de l'iode* en utilisant sa combinaison avec la fluorescéine.

La Toxicologie a également été la base d'un certain nombre de communications.

M. Griffon a présenté un cas toxicologique causé par un *antigel vendu dans l'industrie automobile*, constitué par une solution de nitrite de soude à 49 %.

M. Fabre a présenté au nom de MM. Monnet, Sabon et Grignon, une étude intitulée : *Récipients cadmiés et hygiène alimentaire. Passage du Cadmium dans le vin et la bière.* Les auteurs ont indiqué que le contact de ces

liquides pendant quelques heures dans ces récipients amenait rapidement un certain degré de toxicité.

A la séance du 3 juillet, M. QUEVAUVILLER a indiqué quelle était la *toxicité, le pouvoir hypnotique et antiépileptique de l'acétophénone.* Dans la même séance, le même auteur a exposé que l'élimination urinaire de la quinine était retardée par un véhicule retard appelé *subtosan.* C'est également dans cette même séance que M. BRUÈRE a remis une note concernant les *intoxications de caractère arsenical* qui ont eu lieu dans une boulangerie parisienne.

M. FABRE, toujours dans le même domaine a présenté les notes suivantes en son nom et au nom de divers auteurs.

1° *Contribution à la répartition de l'arsenic dans les organes humains après empoisonnement aigu ;* 2° *intoxication alimentaire causée par la Jusquiame blanche et le Nicotiana glauca.*

L'arsenic a encore fait l'objet d'une communication de M. CAVIER qui nous a indiqué un procédé de *Dosage de l'arsenic dans les médicaments arsenicaux.*

M. LECOQ a présenté une note intitulée *Action protectrice exercée par l'adénine (vitamine B_4 d'équilibre leucocytaire) dans l'intoxication médicamenteuse.* Il a pris comme type l'intoxication au pyramidon.

Le même auteur, dans la séance du 4 décembre dernier, a confirmé cette note et a montré les *manifestations sanguines causées par une avitaminose ménagée (aspect hématologique de l'hypovitaminose B_4).*

M. Jacques GALIMARD a fait, dans le même ordre d'idées, une communication sur la *stabilité de la formule sanguine après injection de doses considérables de pyramidon,* qui a donné lieu à des remarques différentes dans leurs conclusions de M. LECOQ et BOTTU.

M. QUEVAUVILLER vous a montré par ailleurs que *l'action analgésique de l'acide phénylcinchoninique* est liée à des modifications de la calcémie. M. SCHUSTER a montré que le calcium administré par voie rectale sous forme de gluconate aurait l'inconvénient de bloquer le taux d'élimi-

nation de l'urée alors que le *formiate de calcium* augmenterait *au contraire le taux de la calcémie.*

La Pharmacodynamie a donné lieu à quelques communications.

M. MILLAT, en son nom et en celui de M. NOIX, a présenté une note concernant *l'introduction électrolytique de certaines substances à travers la peau.*

MM. VALETTE et CAVIER ont étudié comparativement *l'action de la dihydrofolliculine et de la testostérone administrées au rat par voie sous-cutanée en solution huileuse et par voie transcutanée en solution dans l'eucalyptol.*

M. CHOAY a rappelé à ce sujet des expériences anciennes et restées inédites *sur l'administration de la folliculine par voie nasale.*

M. CHARONNAT a traité de son côté de *l'influence des solvants et des excipients sur la pénétration cutanée des médicaments.*

Les communications concernant la *Pharmacie galénique* n'ont pas été très nombreuses. Signalons cependant les notes suivantes :

1° Celle de M. BOUVET attirant l'attention de ses collègues sur les difficultés rencontrées actuellement dans la préparation des ovules à la glycérine-gélatine ;

2° De M. CHEYMOL qui a entretenu l'Académie d'un *excipient pour suppositoires*, soluble dans l'eau dont il a énuméré les avantages ; il a également préconisé *l'emploi d'extrait de levure de bière comme excipient pilulaire* qui présente, lui aussi, de nombreux avantages sur les excipients couramment utilisés en pharmacie.

Enfin, M. CHARONNAT a présenté une note sur *les charbons adsorbants sélectifs ;* dans une autre note il vous a indiqué le moyen d'obtenir *l'acide phosphorique à 85°* nécessaire aux réactions biochimiques.

Dans le domaine de la *Botanique* et de la *Matière médicale*, M. GRIFFON, avec M. PARIS, a présenté des observations très judicieuses sur *le Trafic actuel du chanvre indien, identification et activité physiologique.* Il a montré les dangers de cette drogue au point de vue toxicologique.

MM. Paris et Mascré vous ont exposé les résultats d'essais préliminaires entrepris sur le *Tobountouné* dont l'écorce de racine est galactagogue. En collaboration avec M. J. Chartier, M. Paris a également examiné les qualités d'une plante appelée *Naé Naye* dont les feuilles ont des propriétés purgatives très proches de celles des *Cassia*. M. Paris a également présenté deux notes : l'une concernant le lim d'Indochine (fourni par un *Erythrophleum*) et l'autre sur l'emploi de la Globulaire Turbith comme succédané du Séné.

Dans un domaine tout proche, celui des *Sciences Naturelles*, M. Launoy a présenté une note sur *la prophylaxie chimique de quelques trypanosomoses animales et expérimentales*, en collaboration avec M. Lagodsky.

M. Goris dans la dernière séance de l'année 1946 a présenté quelques *observations relatives au Bacille de Koch*, et M. Rothéa a signalé, à propos d'un travail du Dr Romary sur le cancer, qu'il avait personnellement constaté la *présence d'éléments amiboïdes dans les tumeurs malignes*.

Enfin, dans l'ordre des questions d'intérêt général, nous vous rappelons que M. Charonnat vous a exposé la *part de la pharmacie dans les frais de maladie*. Il nous a montré qu'elle était en général plutôt minime, et il s'est élevé avec juste raison contre l'absurdité du blocage des prix des médicaments, qui, en définitive, a abouti à priver les malades français des médicaments les plus indispensables.

Au cours de la séance du 6 avril, votre regretté Président, M. le Doyen Damiens, a tenu à mettre la Société au courant des modalités de la loi du 18 mars 1946 concernant le *statut des laboratoires d'analyses médicales*, et M. Vaille a apporté à ce sujet les explications les plus complètes.

M. Lormand a fait part à la Société de Pharmacie de la parution d'un rapport fait à la S.D.N. concernant la rédaction d'une *pharmacopée internationale*.

M. Félix Martin a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions du décret ministériel du 28 avril 1945

concernant *l'emploi d'un carnet à souche pour la délivrance des stupéfiants.* Il s'est plaint que ce décret ne soit pas encore appliqué et il apparaît bien qu'à l'heure actuelle, il n'y a rien de nouveau à ce sujet.

Dans la dernière séance de décembre , M. Henri MARTIN vous a présenté un vœu de la Société mutuelle d'accidents en Pharmacie, au sujet de *l'étiquetage des boîtes d'ampoules* qui paraît insuffisant aux praticiens pour distinguer réellement les ampoules intraveineuses des intramusculaires. L'Académie a nommé une Commission chargée d'étudier cette question.

M. PERROT a tenu à informer l'Académie d'un arrêt du Conseil d'Etat que lui a transmis M. Paul MÉTADIER au *sujet de la Phytopharmacie*, d'après lequel ce dernier a eu raison contre les services du Ministère de l'Agriculture, qui prétendaient que la Phytopharmacie n'avait rien à voir avec la Pharmacie.

A la séance d'octobre, M. VALETTE vous a donné un compte rendu des travaux du *Ier Congrès international de Phytopharmacie*, tenu à Louvain en septembre 1946. M. FABRE vous a également donné un compte rendu des missions dont il a été chargé au Brésil, ainsi qu'à Bruxelles, au Centenaire de l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de la Capitale belge. Auparavant, M. DAMIENS avait également rendu compte d'une mission à Prague dont il avait été chargé par le gouvernement pour élaborer un plan en vue de l'établissement d'études pharmaceutiques en Tchécoslovaquie.

Enfin, ont eu lieu la présentation de plusieurs ouvrages et la remise sur le bureau de l'Académie d'un certain nombre de plaquettes. Je vous rappellerai notamment les plaquettes du Professeur Francisco CIGNOLI, de Buenos Aires, celle concernant les formules de la Pharmacopée homéopathique française ; la présentation par M. BRUÈRE d'un ouvrage de M. DAUTREBANDE sur les aérosols médicamenteux ; votre collègue, M. BRUÈRE, a de son côté remis une plaquette dont il est l'auteur concernant les propriétés thérapeutiques et hygiéniques des aérosols.

M. Bouvet a remis également une plaquette, concernant notre ancien collègue Toraude, éditée par les soins des Pharmaciens bibliophiles. A ce propos, j'ai oublié de vous rappeler, et je m'en excuse, que notre savant historien de la pharmacie, M. Bouvet, nous avait fait au mois de mai une communication intéressante concernant Berthollet, Fourcroy, J.-B. Dumas et Wurtz, pour nous préciser si ces personnalités avaient été des pharmaciens.

Enfin, M. Fleury nous a remis le 3e supplément des *Fiches techniques de Chimie biologique* dont il est l'auteur, et M. Mascré, un ouvrage tout récent de notre confrère, M. Bensussan, sur *L'Opium*, dont il vous a fait un compte rendu élogieux.

Vous voyez, mes chers Collègues, que le bilan de l'année 1946, est particulièrement remarquable. Il est inutile d'insister pour mettre en pleine lumière l'activité de nos séances et l'importance des résultats acquis. Aussi, nous associons-nous, sans réserve, au désir exprimé par M. Bottu, invitant l'Académie à avoir un Bulletin personnel, et demandant que les communications d'un caractère scientifique indéniable comme celles que nous entendons à chaque séance soient reproduites dans les publications médicales. Au moment de quitter les fonctions de Secrétaire annuel dont vous avez bien voulu me charger, je tiens à remercier tous mes collègues du bureau de leur empressement à m'aider dans ma tâche : MM. Damiens, Pénau, Bougault, Lesure et Janot.

Si je vous énumérais la liste de mes prédécesseurs où brillent les plus grands noms de la Pharmacie, je serais véritablement confus d'avoir été appelé à un tel poste. Mais ce sera l'honneur de ma vie de pharmacien d'officine d'avoir été le premier secrétaire annuel de l'Académie de Pharmacie. Si je suis particulièrement fier, je pense que cette fierté doit surtout rejaillir sur la pharmacie d'officine à laquelle j'appartiens depuis quarante-trois années et à laquelle j'ai toujours été fidèle.

Je suis particulièrement heureux de la voir associée d'une façon indissoluble aux autres membres de la grande

famille pharmaceutique : scientifiques, professeurs, pharmaciens d'hôpitaux, pharmaciens militaires, droguistes, répartiteurs, détaillants ; ne sont-ils pas tous une même famille ? Rappelant ici les paroles de notre ancien président LANTENOIS, celui qui en douterait ne serait-il pas convaincu, en pénétrant dans cette enceinte, que notre Compagnie représente toutes les parties de notre grande corporation pharmaceutique ? Par ses travaux, par ses savants illustres, votre Académie dans le passé a donné un renom incontestable à la Pharmacie. Je souhaite du plus profond du cœur, et c'est là mon dernier mot, qu'elle répande un lustre et une autorité incontestés sur notre belle profession pharmaceutique française tout entière !

Allocution de M. H. Pénau,

Président pour l'année 1947.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers Collègues,

Puisque la tradition laisse au Président qui entre en fonction une certaine liberté de manœuvre dans son allocution préliminaire, je me permettrai d'évoquer quelques souvenirs d'enfance, des impressions de ma carrière industrielle, des suggestions sur la formation des jeunes confrères qui se destinent aux fabrications pharmaceutiques délicates.

Toutes questions qui reflètent les tendances de notre temps, avec ses misères, ses regrets, ses espérances.

Des souvenirs sur un passé révolu : un hommage à l'écrasement d'une ville somatiquement morte, Brest, ma ville natale.

Oui, pourquoi ne t'évoquerais-je pas, toi, chère à mon enfance, qui as marqué ma personnalité d'une vigoureuse empreinte ? Pourquoi ne t'évoquerais-je pas, ma ville bien-

aimée, écrasée, brûlée, anéantie par les fatalités de la guerre. Ville héroïque certainement, ville martyre non pas, puisque à dès degrés près la finalité de cité militaire t'imposait les plus héroïques servitudes.

Mais fatalité de la guerre ! Non, cent fois non. Disons plutôt monstrueuse stupidité des hommes.

Brest, vieille cité des Romains, solide vaisseau à trois ponts, ancré sur un fond de granit vieux comme le monde, pareil à ton frère marin, le Vengeur, écrasé à la sortie de goulet par les vaisseaux anglais en 1794, tu continues toujours à émerger. Sans doute comme le Vengeur as-tu vu anéantis par le feu et les bombes, tes gréements, tes églises, ton arsenal, tes vieux hôtels ; sans doute aussi ta coque de pierre, triple rempart de granit et de gneiss, orgueil de Vauban, a-t-elle subi les énormes meurtrissures venues du ciel, mais tes murs ont solidement tenu. De ton gréement de pierre, il ne reste plus qu'un amas de caillasses et de poutrelles tordues ; les rares chicots qui dressaient vers le ciel leurs silhouettes torturées ont été récemment abattus. De tes maisons séculaires qui se modelaient aux accidents de la terre bretonne, plus qu'un horizontal nivellement. Nivelée cette vieille rue de la Rampe toute en pente, qui vit les ébats de ma jeunesse, nivelée cette maison où j'ai passé mon enfance. Mais sous ce plateau de pierrailles, je sais que ton âme est toujours présente, qu'elle tressaille d'une vie intense.

Brest, microcosme cher à mon cœur, pourquoi n'évoquerais-je pas ce que je dois à tous ceux qui ont modelé mon âme ?

En ces temps lointains, dans tes vieux murs, trois classes sociales se rencontraient, que j'ai maintes fois côtoyées : les commerçants, les pêcheurs, les marins.

Les commerçants, oui, pourquoi n'en parlerais-je pas, alors que j'ai été élevé parmi eux, à une époque où l'honneur commercial était une grande et sainte chose. Je te revois toujours, mon père, travailleur infatigable, chercheur perpétuel, inventeur impénitent, artisan admirable, car tu étais passé maître dans cette anatomie du piano qui

rassemblait dans un raccourci d'espace les plus fines techniques de cette époque. Le feutre, le cuir, l'acier, l'ivoire, les bois précieux, le calcul des longueurs de corde en acoustique, le mécanisme délicat des marteaux ; ces matériaux, si différents par leur texture, tu les maniais avec un égal bonheur et une dextérité sans pareille.

Pourquoi ne t'évoquerais-je pas aussi, ma mère, mère admirable, de qui je tiens cette passion, cette ardeur, cette dureté au travail, alors que toute mon enfance, appliquée à former des élèves sans arrêt de 9 heures du matin à 7 heures du soir, tu t'appliquais à faire vibrer les œuvres de Mozart, de Bach, de Scarlatti, sans doute parfois balbutiées, souvent, pour mon ravissement d'enfant, exécutées de main de Maître.

Musique divine qui calme les sombres anxiétés des cœurs modernes, c'est toujours vers toi que j'aspire le dimanche soir chez Pleyel ou à Colonne. Précieux repos, hiatus émouvant qui marque la fin d'un rude labeur et le cyclique renouveau d'une nouvelle semaine de travail ardent.

Et pourquoi ne vous évoquerais-je pas aussi, humbles marins, pêcheurs à l'écorce rude, aux mains cornées, à l'âpre gosier, impavides dans les coups durs, qui, aux vacances, nous initiaient aux manœuvres des bateaux à voiles, frémissants par bonne bise de la quille au grand mât, tandis que l'on sentait vibrer dans ses mains durement serrées, cette barre aussi vivante que les guides d'un étalon fulgurant. Souvenir passionnant de cette barque plongeant impétueusement dans le creux des vagues, se cabrant sur leurs crêtes et abandonnant dans son cahotant labour une longue traîne d'écumes où l'air, la lumière, les eaux, les embruns, formaient un long sillage d'une éblouissante et mouvante blancheur, semblables à des corps humains qui se prennent, s'enlacent, se déprennent pour s'appréhender plus furieusement encore.

Neptune et Amphitrite, n'étiez-vous pas toujours là, invisibles mais présents, à cette sarabande de tritons et de néréides énamourés.

Et pourquoi ne vous évoquerais-je pas enfin, vous, mes amis d'enfance, les marins, les BODET, les VALLÉE, les GODEFROY, les ODEND'HAL. C'est dans ta famille, BODET, mon vieux frère, que je suis entré et c'est dans l'intimité la plus chaude d'une famille unie que j'ai choisi ta sœur, ma compagne. Dans ce milieu, j'ai appris ce que valait cette aristocratie de la marine, une des plus belles du monde où l'esprit passe avant la matière, l'intelligence avec le savoir, avant les distractions mécaniques.

Le sacrifice, l'abnégation, le stoïcisme tranquille devant la mort, la prééminence du Bien du service dans la vie quotidienne sont toujours également vivants chez vous, comme le sont les vieilles traditions maritimes trempées dans l'honneur et le sang de ceux qui se sont sacrifiés aux grandeurs des servitudes militaires.

L'ardeur au travail, la passion des manifestations esthétiques dont la scientifique n'est pas la moindre, un certain détachement des biens matériels, cette suprématie de l'intérêt général que je m'efforce de faire prévaloir en toutes circonstances, c'est à ma vieille cité bretonne, à mes parents, à ceux qui ont été mes guides, à mes amis d'enfance que je le dois.

Servitudes et devoirs en cette fin du XIX[e] siècle passaient avant droits et revendications systématiques.

Parmi les servitudes et les grandeurs de ma profession, je m'étendrai maintenant, si vous le voulez bien, mes chers Collègues, sur un aspect à peine ébauché par moi dans des entretiens antérieurs sur le sentiment de l'honneur, fait à la fois de conscience, d'ardeur, de noblesse, de sacrifices, d'esthétique, quand, inné, il ne brûle pas comme une flamme ardente, qui le dispense des normes déontologiques.

Lors d'un voyage d'études et de prospection aux Etats-Unis sur la pénicilline, mon attention a été attirée par ce simple mot montant spontanément aux lèvres des Directeurs et Chefs de fabrication : « Vous n'imaginez pas l'agonie que nous avons subie du fait de la pénicilline. » Je les ai compris sur-le-champ. A tous les stades de la

fabrication en effet, le chercheur, ou l'opérateur, risquent de voir surgir de nouveaux paramètres insaisissables, fuyants, qui bouleversent les acquisitions antérieures canalisées au prix de mille efforts.

Qu'il s'agisse de la sélection de la spore, de la stabilité des souches, de la création de nouvelles races, de la nature des métaux utilisés dans l'appareillage industriel, de l'étanchéité des joints ou des vannes, de l'asepsie de l'air injecté, du fonctionnement impeccable des automatismes, des contrôles bactériologiques. des extractions chimiques, partout on voit surgir l'inconnaissable, dramatique, bouleversant pour le chercheur, catastrophique pour un Directeur lorsque les masses de bouillons de culture mises en œuvre atteignent des milliers ou des dizaines de milliers de litres. Mais les difficultés ne viennent pas des choses seules, elles surgissent également des hommes, si l'on songe que cette fabrication semblable au feu sacré des antiques vestales, doit palpiter jour et nuit sans connaître dimanches, congés, vacances. Les équipes humaines d'Ingénieurs, de Contremaîtres, d'Ouvriers également consciencieuses devant se relever comme le personnel de quart, perpétuellement aux aguets sur un navire à la mer.

Au cours de ma carrière déjà longue, j'ai connu moi aussi ces anxiétés mortelles et je pèse mes mots pour ne pas comprendre, aux termes près, l'agonie de mes collègues américains. Curieuse ironie des choses, je m'étais promis, il y a une dizaine d'années, de ne plus entreprendre l'étude de nouvelles fabrications biologiques du type : insuline, héparine, hormone gonadotrope, lobe postérieur d'hypophyse, etc., qui nécessitent à toutes les étapes de la fabrication le réactif biologique. Par un singulier concours de circonstances, la fin de ma carrière industrielle sera consacrée à la plus délicate de toutes.

Comme vous le voyez, on fait des péchés de jeunesse à tout âge...

Mettons que j'attache à cette dernière entreprise de ma vie un point d'honneur. N'allez pas imaginer, mes chers

Collègues, si j'insiste sur ces angoissantes difficultés, que je veuille me donner en spectacle sur le bûcher du sacrifice. Mais j'avais été frappé, pour ne pas dire plus, au cours des visites faites il y a quelque vingt ans à un illustre pédiatre des Hôpitaux, sur des problèmes de vitaminologie, par l'originalité de son accueil : « Ah ! que nous apporte aujourd'hui notre marchand d'orviétan. »

Ne croyez pas, Messieurs, que j'aie contracté de cette tournée hospitalière une iatrophobie définitive, mais cette méconnaissance médicale de la difficulté et de la lourdeur de notre tâche m'avait quelque peu ému. Je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu grand progrès depuis cette époque.

Vous serez d'accord avec moi, mes chers Collègues, pour que notre Académie recherche avec son bureau les moyens d'accroître cette symbiose médico-pharmaceutique qui ne peut que profiter à la Santé publique dont nous devons être les uns et les autres, en nous complétant, les officiers attentifs et vigilants.

Si dans l'industrie les responsabilités matérielles sont lourdes, astreignantes, les responsabilités humaines ne sont pas moindres sur un autre plan. A quelques mythomanes ou paranoïaques près, qui relèvent de la psychiatrie, je peux bien dire que ce contact avec les hommes, du meilleur ingénieur au plus humble ouvrier, m'a rarement déçu. Point n'est besoin, croyez-moi, de s'enfoncer avec les philosophes dans le maquis des subtilités sur la nature de l'homme pour commander. De leur tour d'ivoire ils n'embrassent jamais qu'une partie de l'horizon, que leurs regards soient fixés vers le pôle nord de la spiritualité bergsonnienne ou vers le pôle sud de la matérialité existentialiste. L'homme, en effet, est en général d'une simplicité exquise dans son comportement avec ses semblables. Pour le comprendre il faut un peu d'imagination, de la bonne volonté, une bonne foi absolue, de la patience, du rayonnement spirituel.

Un peu d'imagination pour mieux comprendre la mentalité de l'ouvrier et les hantises qui l'assaillent toute sa vie : le chômage, la maladie, les accidents de travail et

certaines anomalies qui nous paraissent paradoxales. Si certains ouvriers placés dans les catégories de rétribution élevée, à la famille travaillante, vivent dans une prospérité et une opulence qui étonne parfois, le plus grand nombre peine durement ; pour certains, les manœuvres, dont un membre de la famille est malade, la situation est dramatique.

De la bonne volonté pour élever sur le plan matériel, intellectuel, spirituel, le niveau de ses collaborateurs en travaillant avec eux, coude à coude pour garder ce contact avec la matière qui vous cramponne aux réalités et tête à tête pour maintenir l'unité intellectuelle et l'harmonie de l'œuvre entreprise ; les deux sont indissolublement liés.

De la bonne foi pour obliger grands et petits, au début parfois, contre vents et marées, à jouer le jeu sans lequel aucune symbiose humaine n'est possible.

Du rayonnement spirituel qui éclaire les esprits et illumine la tâche d'une chaude lumière.

La formule, comme vous le voyez, est à la portée de toutes les bonnes volontés ; cette dernière en revanche doit vibrer sans repos et couler comme une grâce abondante.

Si la grandeur d'une profession se mesure à ses servitudes, à la difficulté des études qu'elle nécessite, aux recherches scientifiques et aux sacrifices qu'elle exige, à la valeur humaine, à l'élévation morale de ses dirigeants et de ses membres, la nôtre, comme vous le voyez, a également ses quartiers de noblesse. J'ai simplement tenu à rappeler à nos collègues médecins, en toute cordialité car j'admire leur science, leur dévouement, leur élévation spirituelle, leur exquise culture, que nous également, sur des plans différents, nous connaissions les servitudes, les anxiétés et les insomnies douloureuses qui les assaillent.

Ces anxiétés, mes chers Collègues, nous les retrouvons identiquement chez nos confrères d'officine qui ont la tâche redoutable de dispenser quotidiennement au poids médicinal, produits chimiques, drogues végétales, poisons. Si en tout temps cette tâche est ingrate, elle a été

effroyable au cours de cette guerre, lorsque ces produits leur étaient distribués au compte-gouttes, plus ou moins défigurés dans leurs caractères organoleptiques, délivrés aussitôt qu'arrivés, alors que les réactifs de contrôle manquaient pour la plupart et que la valeur des subordonnés subissait la loi générale de l'effroyable dépression physique et morale. Cette hantise de l'intoxication dramatique, individuelle ou collective, quel est celui de nos confrères qui peut se vanter de ne l'avoir pas ressentie jusqu'à la mort, à plusieurs reprises, au cours de sa carrière ?

Vous m'excuserez, mes chers Collègues, de m'être arrêté quelques instants sur cet aspect des servitudes pharmaceutiques industrielles. Au demeurant, ne font-elles pas partie intégrante de cet enseignement toujours en évolution qui est dispensé avec tant de science et de dévouement par les Professeurs de notre Faculté ? Les certificats de 5e année de Microbiologie et de Chimie biologique créés par notre regretté Doyen ne sont sans doute que les premiers échelons d'un perfectionnement qui s'impose avec le développement de l'Atomistique. Des cours complémentaires semblables paraissent devoir s'imposer pour la Pharmacodynamie appliquée aux mesures des actions médicamenteuses. A plusieurs reprises, je suis revenu sur cette question au cours de ma carrière. Sa réalisation sur un plan honorable, je ne dis pas impérial, se heurte malheureusement dans notre pays à des exigences à peine soupçonnées en personnel de classe, en locaux, en matériel, en animaux, qui appellent immédiatement des ressources considérables. J'en dirai autant pour la Physique, tout aussi importante par les rigueurs de sa méthode que par ses réalisations, plus que jamais indispensable en Biologie.

Au cours de mon voyage aux Etats-Unis, je l'ai vue surgir à tout instant, cette atomistique ; elle se reflète avec éclat dans la littérature biochimique qui commence à nous parvenir. Dans la fabrication de la pénicilline, elle intervient à tout instant par ses isotopes pour en effectuer la synthèse ;

par ses rayons X ou U. V. sélectionnés, ses rayons γ, pour modifier les gènes nucléaires du champignon, ces quanta zymogènes spécifiques délaminables de l'énergie et de la cytologie nucléaires. Vous la retrouverez pour la dessiccation sous vide moléculaire de la pénicilline en solution aqueuse et la captation de l'eau à —80°. Jamais sans doute la méthode lyophile n'eût vu le jour si des études mécaniques considérables n'avaient été entreprises pour la fabrication des cyclotrons, encore que sitôt née, cette méthode lyophile soit déjà dépassée.

L'énergie électronique ne la retrouvons-nous pas dans tous les appareils d'amplification et de mesure qui servent aux déterminations physiques de contrôle qui viennent doubler, appuyer, corroborer celles de la Bactériologie ?

Pour couronner cet enseignement enfin ne croyez-vous pas que quelques conférences de Déontologie appliquée aux problèmes industriels puissent aiguiller ou enflammer certaines vocations ? Je m'arrête, mes chers Collègues, car j'allais enfourcher le Pégase de la Pharmaco-chimie industrielle. Je me fais un peu l'effet de continuer l'œuvre du fou dont nous entretient Erasme pour notre joie, dans cet éloge de la folie, à une époque qui, par son dramatique et ses horreurs, s'apparente modestement à la nôtre.

Que mon ami, le Professeur Fabre, m'excuse en tant que Doyen de ces propos sur lesquels nous avons depuis longtemps devisé, dont fou moi-même, vaticinant dans les nuées de l'avenir, je feins d'ignorer les difficultés effroyables de réalisation.

Et cependant la vérité est en route puisque le Professeur Fabre m'annonce en dernière heure l'éventualité de la création d'un certificat d'études supérieures de Pharmacie industrielle et la création corrélative de sections de Chimie synthétique, de Chimie extractive, de Chimie pharmacodynamique.

Mes chers Collègues, nous devons les remercier du fond du cœur, lui et les professeurs de notre Faculté et leurs collaborateurs, des efforts qu'ils déploient au prix d'écra-

santes difficultés pour assurer la plus grande gloire et l'efficience de notre profession malgré d'incessantes et lourdes charges.

FABRE, mon cher Ami,

A quelque vingt ans près, nous nous retrouvons vis-à-vis de l'Académie et de ses Annales, faites pour sanctionner ses travaux, les encourager, les faire progresser, dans une situation qui s'apparente à celle qui t'échut à la Société de Chimie biologique, après la mort de notre savant ami BRIDEL, lorsque tu assumais la lourde tâche du Secrétariat général et moi celle plus humble de la Trésorerie.

Avec la même clairvoyance, le même dynamisme, la même énergie, le même sens des réalités tu sauras guider les pas de notre jeune Compagnie, encore un peu éblouie de sa naissance, comme la Vénus de Botticelli, en équilibre incertain sur sa mouvante coquille marine, sollicitée par des vents contraires.

Je n'ai pas besoin de te dire qu'au cours de ma courte présidence toute mon ardeur et tout mon dévouement te sont acquis. Avec comme collaborateur, à tes côtés, mon vieil ami FLEURY et le Professeur JANOT, aussi savants et dévoués l'un que l'autre, ta tâche sera rendue plus facile.

L'élévation de notre Société, plus que centenaire, en Académie, en créant de nouveaux devoirs, nous permettra sans doute des réalisations qui, hier, nous eussent paru impossibles.

J'aurais voulu aujourd'hui vous apporter des résultats concrets sur l'évolution future de nos projets.

Dans le bureau de M. le Doyen, avec notre Maître vénéré, le Professeur BOUGAULT et les Membres des Comités directeurs du J. P. C. et du B. S. P., nous nous sommes réunis à maintes reprises pour étudier l'orientation que nous pourrions donner aux Annales.

Avant de repartir sur des bases assurées, avec notre nouveau Secrétaire général, il nous est apparu la nécessité

d'assurer le passé et de préparer l'avenir sur des bases administratives légitimes, légales et financières solides.

Il vous exposera tout à l'heure le résultat de nos premiers entretiens.

Mes chers Collègues,

Je vous demande encore quelques instants de patience, permettez-moi de terminer par quelques remarques d'ordre général.

Notre malheureux vaisseau France cherche sa vie, comme beaucoup d'autres Nations, sur une mer semée d'écueils.

Incertitudes et anxiétés surgissent de toute part.

Incertitudes monétaires et politiques.

Incertitudes sur la Justice, cette vieille Justice de France, de droit écrit, devenue avec ses lois, ses décrets, ses arrêtés, ses amendements, ses abrogations : incertaine, incompréhensible, incomprise, comme si la lumière pure et dure de la Loi édifiée dans l'enthousiasme par ses juristes entre 1790 et 1810 n'était plus elle aussi que l'ombre d'une ombre.

La Loi, Source et mère d'idéal, nécessité des Sociétés fortes qui exige de chaque citoyen une adhésion volontaire, l'aliénation d'une partie de sa liberté, des sacrifices matériels au profit de la collectivité et du Bien commun. A sa place ont surgi les rapaces photophobes de la nuit, l'anarchie, l'amoralité, l'immoralité, le marché noir au détriment du plus grand nombre, au profit de quelques milliers d'individus sans aveu.

Incertitudes encore sur le devenir de l'Allemagne, hydre toujours renaissante, toujours dynamique, qui nous hante comme un spectre.

Incertitudes sur la valeur de nos amitiés étrangères.

Incertitudes sur les mystères immenses de l'immense Russie.

Incertitudes sur ses propres chefs. Depuis trente ans, comme les dieux morts, notre pays les a roulés dans un

linceul de pourpre, quand ce n'était pas dans un linceul de sang.

Filles des incertitudes, les anxiétés et les angoisses à leur tour, à cette intensité, sont génératrices de peur. On cherche de tous côtés un homme, ce Chef sensé et sage, ferme et dépouillé, à l'intelligence lumineuse, à l'âme ardente, au cœur généreux, à la justice solide et droite qui soit capable, avec les moyens de la légalité, de reprendre en main le vaisseau titubant de l'Etat.

En attendant ce Chef idéal, pratiquement introuvable, travaillons mes chers Collègues ; il importe aux collectivités comme la nôtre, aux aristocraties des professions, de montrer que leurs membres, par leur activité, leur valeur technique, leur élévation morale, leur sens du bien commun et de l'équité sont dignes de préparer les voies pour la rénovation de notre Pays.

De ce pays qui malgré ses défauts, ses outrances, ses misères demeure fermement épris de justice, de désintéressement et toujours convaincu de l'éminente dignité de l'homme.

Allocution de M. J. Bougault,

en quittant le poste de Secrétaire général.

Mes chers Collègues,

En 1931 vous m'avez appelé au poste d'honneur de Secrétaire général de notre Compagnie. Depuis cette époque vous m'avez, chaque année, renouvelé votre confiance avec une unanimité dont j'ai été très touché et dont je vous suis profondément reconnaissant ; vous avez ainsi sanctionné mon attachement à notre profession et mon dévouement à tout ce qui peut accroître son prestige scientifique ou moral.

Sans doute puis-je penser, sans prétention exagérée, que vous seriez encore disposés à renouveler mon mandat

aux élections de décembre, mais depuis un an ou deux, j'hésite à solliciter à nouveau vos suffrages, et de plus en plus au fur et à mesure que les années s'accumulent sur ma tête. Dans mon esprit, soixante-quinze ans est un âge limite, au delà duquel il est mieux de céder à un plus jeune la place de Secrétaire général dans une Société qui ne veut pas vieillir ; or, j'en aurai soixante-dix-sept au prochain renouvellement du Bureau. Vous trouverez donc naturel que je quitte le fauteuil où votre confiance me retient depuis quinze ans.

Evidemment j'ai reçu quelques protestations d'amis auxquels j'avais fait part de mon dessein ; ils ont cherché à me persuader que je devançais les nécessités. J'ai enregistré ces déclarations avec plaisir, vous n'en doutez pas. Mais, lorsque j'ai demandé à ces amis de s'engager, si je restais à mon poste, à me dire, le jour venu : « Cher ami, il faut vous en aller, vous baissez visiblement », aucun n'a voulu assumer ce rôle ingrat. Et le danger d'une telle situation serait qu'à ce moment critique je ne m'en rende pas compte moi-même.

Il m'appartient donc de me déterminer en considérant ce qui est le plus raisonnable. L'histoire de notre Société que j'ai consultée à ce sujet ne m'a rien appris, car, même en remontant jusqu'en 1814, aucun Secrétaire général ne s'est trouvé dans mon cas, puisque aucun n'a sensiblement dépassé l'âge de soixante-dix ans.

Je ne suis pas partisan des Secrétaires perpétuels ; mourir à son poste est un devoir de soldat qui ne s'impose nullement à un Secrétaire général. Mon opinion très ferme est qu'une Société scientifique, qu'elle soit académique ou non, a toujours besoin d'un véritable Directeur, demeurant toujours en pleine activité, suffisamment expérimenté pour éviter les emballements de la jeunesse et pas trop âgé pour ne pas être encombré par les vestiges des temps effacés.

Ne croyez donc pas, mes chers Collègues, que je me retire par lassitude, encore moins par désaffection, mais uniquement par raison.

Certes, ce départ ne va pas sans quelque mélancolie ; mais je trouve une grande consolation en repassant dans mon souvenir l'évolution de notre Société pendant les quarante-trois années écoulées depuis mon élection ; car j'y vois une montée continuelle vers une activité accrue, une notoriété mieux assise, une influence extérieure chaque jour renforcée. Lors de mon entrée, la Société était moins nombreuse, car la section des membres honoraires n'existait pas. Les séances mensuelles étaient moins fréquentées, les familiers en étaient les Vigier, Adrian, Landrin, Julliard, Guichard, Sonnerat, etc., depuis longtemps disparus. Je regardais ces ancêtres avec respect et écoutais avec intérêt leurs communications d'ailleurs assez rares. Chose surprenante, les Professeurs de l'Ecole, contrairement à l'heureuse habitude prise depuis, fréquentaient peu nos réunions. Les séances, surtout celles d'été, se passaient en conversations particulières à défaut de communications scientifiques très clairsemées. Fréquemment, en effet, l'ordre du jour, mieux présenté que celui que je vous adresse depuis quelques années, portait la seule mention « Communications diverses », dont chacun connaît bien le sens négatif. Heureusement la Société possédait un père nourricier, précisément le Secrétaire général, mon maître Bourquelot, qui avait toujours quelque aliment à fournir aux séances, sous la forme d'un glucoside ou d'un ferment nouveau.

C'est vers cette époque de mon entrée à la Société de Pharmacie que se place la première idée de sa transformation possible en Académie. Elle se rattache au souvenir de Sonnié-Moret, pharmacien des Hôpitaux, que ceux de ma génération se rappellent certainement. Chaque fois que ce Collègue, d'ailleurs assez original, se présentait à la porte d'entrée de la salle des séances, en même temps qu'un autre Collègue, il s'effaçait en disant : « Entrez donc, Monsieur l'Académicien ; car, ajoutait-il, nous sommes en réalité des Académiciens. » L'idée a fait son chemin, elle est devenue une réalité : la Société de Pharmacie de Paris est devenue l'Académie de Pharmacie tout court, c'est-à-

dire l'Académie de toute la Pharmacie française. Maintenant que ce but capital est atteint, il importe de lui donner la plus grande expansion possible. Erigée en Académie, notre Société voit son autorité accrue et de même, son rayonnement en France et à l'étranger.

Mais pour soutenir et développer cette position avantageuse, il sera nécessaire d'augmenter l'activité extérieure de notre Académie. Pour cela un certain nombre d'aménagements deviennent indispensables : un secrétariat administratif organisé, avec un local particulier où pourront être enfin classées des archives ; un *Bulletin*, au moins mensuel, reproduisant la vie des séances et publiant *in extenso* les mémoires présentés, d'autre part fournissant aux pharmaciens industriels ou d'officines d'abondants renseignements utiles à leur profession.

Il serait bon, en outre, d'intéresser directement un plus grand nombre de Confrères à l'Académie, en élargissant le périmètre d'habitation des membres résidants, jusqu'ici limité au département de la Seine.

Le nouveau Secrétaire général ne manquera pas de vous entretenir des moyens de réaliser les améliorations envisagées et de demander à la profession les ressources pécuniaires indispensables. La profession recevra en retour, j'en suis convaincu, une juste compensation des sacrifices consentis, dans un accroissement de son autorité et de son crédit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières.

Il est encore un point, délicat entre tous, dont je voudrais vous parler, bien qu'il soit assez pénible à évoquer, car son énonciation même a quelque chose de déplaisant. Je le fais cependant, convaincu que le silence serait plus dangereux pour notre Académie.

C'est le suivant : il est indispensable que le titre de Membre de l'Académie de Pharmacie conserve sa valeur morale intacte et ne puisse être défloré par son utilisation à des fins commerciales.

Avec quelques amis, nous nous sommes demandé comment, pratiquement, réaliser cette nécessité si évidente. Introduire cette obligation dans nos Statuts ? C'est

s'exposer à une sorte de déconsidération vis-à-vis du public, par la crainte exprimée de cette faiblesse professionnelle. Nous avons pensé faire mieux en nous rangeant à l'avis que cet engagement devrait être pris par les candidats au moment de l'expression de leur candidature. On exigerait que la lettre de candidature porte une mention de ce genre : je m'engage à ne jamais utiliser le titre de Membre de l'Académie de Pharmacie pour des fins commerciales. Ainsi, en cas de manquement, l'intéressé tomberait, par son propre engagement, sous le coup de l'article 4 de nos statuts actuels, qui prévoit que la qualité de Membre de l'Académie se perd par radiation prononcée pour motif grave ; le motif grave serait ici le manquement à un engagement librement contracté.

Encore quelques mots sur le mode à suivre pour l'élection de mon successeur.

Tous les membres de l'Académie peuvent être candidats au poste de Secrétaire général, aucune condition spéciale n'étant exigée. Cependant une tradition s'est constituée qui est observée depuis au moins cent ans : le Secrétaire général est choisi parmi les Professeurs de la Faculté ayant été Présidents. Dans le cas actuel, cette tradition est difficile à respecter dans son intégrité, car tous les Professeurs ayant été Présidents sont trop âgés ; la condition d'être Professeur peut toutefois être conservée. Votre Bureau a l'intention de la respecter en vous indiquant son choix parmi les membres qui auront fait acte de candidat et l'élection aura lieu en même temps que celle des autres Membres du Bureau, à la séance de décembre.

Pour conclure, mes chers Collègues, je me retire sans vous dire adieu, pas même au revoir, je change simplement de fonction et de siège. Je continuerai, avec vous tous, et de tout cœur à participer aux travaux de l'Académie, suivant la tradition qui nous a valu le glorieux passé de la Société de Pharmacie de Paris devenue Académie de Pharmacie ; ainsi nous servirons au mieux les intérêts scientifiques et moraux de la Pharmacie française.

Rapport sur les Prix de Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie de Paris

(Section des Sciences Biologiques).

par une Commission composée de :
MM. M. LAUDAT, J. CHEYMOL et J. COURTOIS, *rapporteur*.

Un seul a été proposé à l'examen de la Commission. Il a pour titre : *Sur la coagulation sanguine, étude de quelques-unes de ses variations*. Ces recherches ont été réalisées par Mlle KISCH, interne des hôpitaux, au Centre d'Etudes biologiques de l'Hôpital Tenon, sous la direction de notre collègue, M. Jean CHEYMOL, pharmacien de cet hôpital.

L'étude de la coagulation sanguine a fait l'objet de nombreuses recherches, certaines toutes récentes. Le problème fort complexe de la coagulation intéresse au premier chef les biochimistes, le mécanisme interne n'en est pas encore connu de façon indiscutable.

L'étude de la coagulation est également d'une haute importance en clinique ; les variations s'inscrivent dans le tableau de nombreuses affections et le retentissement post-opératoire de plus d'une intervention chirurgicale.

Il est donc absolument nécessaire de pouvoir apprécier d'une façon exacte cette coagulation au laboratoire. A l'heure actuelle l'observation grossière du phénomène, dans un tube à essai, à partir d'un prélèvement veineux, ne peut fournir le degré de précision exigible. Un test précis pour apprécier la coagulation s'avère indispensable ; c'est à cet objet que Mlle KISCH a consacré une partie de ses recherches. Selon les théories, considérées maintenant comme classiques, la coagulation s'effectuait selon le mécanisme suivant.

Le sang renferme normalement les substances anticoagulantes prévenant la coagulation intravasculaire. Il contient par ailleurs quatre éléments dont l'interréaction provoque la coagulation : la thromboplastine, en présence d'ions calcium agit sur la prothrombine pour l'activer en

thrombine ; la thrombine présente certains caractères d'un enzyme et transforme le fibrinogène en fibrine. A l'état normal ces quatre substances n'entrent pas en réaction réciproque.

Le facteur qui est le plus souvent responsable des troubles hémorragiques est la prothrombine. Diverses méthodes ont été proposées pour apprécier la prothrombinémie ; certaines ont un caractère empirique et, même celles qui paraissent les plus simples, demeurent très délicates à exécuter, elles demandent beaucoup de soins et ne sont pas à l'abri de certaines causes d'erreur. C'est donc seulement l'exécution rigoureuse selon les directives de l'auteur qui peut assurer l'opérateur d'une sécurité et d'une précision suffisantes.

M[lle] Kisch a classé les diverses méthodes d'évaluation de la prothrombinémie en cinq principaux groupes, elle décrit avec précision les techniques les plus classiques. Après examen critique ou expérimental de ces techniques l'auteur a donné la préférence au protocole suivant :

1° Dosage de la prothrombine selon le principe de Quick : détermination de la durée de contact précédant la coagulation d'un mélange de plasma oxalaté et de quantités connues d'une émulsion de thromboplastine et d'une solution de chlorure de calcium ;

2° Dosage de la fibrine selon la technique de Sassier ;

3° Etude en lumière rouge des variations de densité optique au cours de la coagulation ; cette mesure est réalisée en fonction du temps à 20° à l'aide de l'électrophotomètre de Meunier.

Il est aussi possible d'étudier sous divers aspects un phénomène aussi complexe que la coagulation sanguine.

L'association des trois techniques a été appliquée à l'étude de sangs normaux et pathologiques. Ces essais apportent un ensemble de faits nouveaux. Chez l'adulte normal, à jeun, la prothrombinémie et le temps de coagulation paraissent être des constantes biologiques ; variant assez peu d'un individu à l'autre, elles sont relativement stables chez un même sujet.

La femme enceinte présente à la fois de l'hyperthrombinémie et de l'hyperfibrinémie ; de ce fait, la courbe cinétique de la coagulation diffère légèrement de celle d'un sujet normal.

Au cours des ictères l'on peut déceler une hypothrombinémie variable selon la gravité des cas. La fibrinémie, élevée dans les ictères d'origine mécanique, est abaissée dans les ictères infectieux.

La prothrombinémie et la fibrinémie sont normales dans l'hémophilie ; par contre la coagulation beaucoup plus lente, modifie notablement la courbe obtenue à l'aide du photomètre.

Les variations sont de faible amplitude au cours de la tuberculose pulmonaire.

Enfin la prothrombinémie après administration de dicoumarine, antagoniste de la vitamine K, a été également étudiée. Les résultats des dosages, et l'examen de la courbe, permettent de fixer les doses de dicoumarine nécessaires pour maintenir la prothrombinémie en dessous de 40 % de sa valeur normale. Une dose initiale de 1 centigr. par kilogramme de poids corporel, suivie de doses ultérieures plus faibles, paraît être la plus favorable.

En résumé, le travail soumis à notre examen est exécuté avec une rigueur scientifique qui fait honneur à son auteur et à celui qui l'a conseillée.

L'association des techniques proposées doit permettre l'étude précise d'un phénomène complexe ; d'ailleurs l'intérêt des premiers résultats obtenus tend à justifier cette opinion.

C'est pourquoi la Commission a décidé à l'unanimité de vous proposer de décerner à Mlle Renée Kisch le prix pour lequel elle a posé sa candidature.

Rapport de la Commission des Finances

Commissaires : MM. Bouvet, Rothéa et Julien.

(M. Julien, *rapporteur*.)

Pour la sixième fois consécutive vous nous avez chargés, MM. Bouvet, Rothéa et moi-même, de la vérification des comptes de notre Compagnie.

Jusqu'ici nous avons eu le plaisir de vous présenter chaque année des bilans non seulement en équilibre mais encore en léger excédent... Cet excédent était, il est vrai, imputable non pas aux recettes normales, comme il eût été désirable, mais seulement aux libéralités répétées de la Société des Amis de la Faculté. L'an dernier encore, grâce à un nouveau don de 15.000 fr. de la même Société, dont nous ne saurions trop remercier le Président, notre collègue M. Leprince, nous avons pu faire face à nos dépenses, mais dès maintenant, dès le début de l'exercice 1947, notre dévoué Trésorier, M. Lesure, rencontre de sérieuses difficultés et envisage dans l'avenir immédiat un gros déficit.

Voici un exposé rapide des opérations effectuées en 1946. :

I. — Avoir en Caisse.

Au 1er Janvier 1946		35.003 52

Recettes.

a) Recettes ordinaires :

Quittances et diplômes.	6.900 »	
Revenu des valeurs	7.319 70	

b) Recettes extraordinaires :

Don des Amis de la Faculté	15.000 »	29 219 70
Total des Recettes.		64.223 22

Dépenses.

a) Dépenses ordinaires :

Jetons de présence.	1 380 »	
Médailles et Prix	6 756 »	
Cotisations à Sociétés	212 »	
Maison de la Chimie	600 »	
Frais de Banque	2 166 85	
Appointements et étrennes	2 450 »	
Impressions diverses	3 998 70	
Timbres quittance, divers	770 50	
Brochure « Séance Annuelle »	14.755 »	

b) Dépenses extraordinaires :

Achat de couronne.	2.500 »	
Total des dépenses		35 639 05

Si l'on déduit le montant des dépenses de celui des recettes on voit que l'avoir en Caisse qui était de 35.003 fr. 52 au 1er janvier 1946 n'est plus que de 28.584 fr. 17 au 31 décembre 1946, soit une diminution de 6.419 fr.

Le solde est réparti ainsi :

Au Comptoir d'Escompte et en espèces chez le trésorier.	28.252 17	
83 jetons à 4 fr.	332 »	
Total		28 584 17

II. — Étude comparative par catégories des résultats de l'Exercice 1946.

Recettes :

Les quittances et diplômes ont rapporté 1.450 fr. de moins en 1946 qu'en 1945 par suite de la nomination d'un nombre plus faible de Membres Correspondants.

Le revenu des valeurs du Portefeuille est en augmentation de 3.000 fr. sur 1945.

Comme recette extraordinaire notons encore une fois le

don généreux de M. Leprince au nom de la Société des Amis de la Faculté.

Dépenses :

Si le montant des recettes ordinaires reste à peu de chose près constant, il n'en est pas de même, hélas ! des dépenses. De 1945 à 1946, le coût des impressions a augmenté de 9.500 fr., nous avons dépensé 3.300 fr. de plus en Médailles et Prix, 1.000 fr. de plus en appointements, 250 fr. de plus en timbres, 2.000 fr. de plus en frais de Banque. Au total nous avons dépensé en 1946, 35.639 fr. pour un montant de recettes ordinaires de 14.200 fr.

III. — Composition du Portefeuille au 31 décembre 1946.

Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes.	35.785 »
Obligations Ouest 2 1/2 °/₀ anciennes	25 498 »
Obligations Grand Central 3 °/₀	18.377 »
Obligations Russie 1894, 6e émission	2 070 »
Rente 3 °/₀ perpétuelle	65 083 20
Rente 3 °/₀ 1945	94 588 »
Rente 5 °/₀ 1920.	11 200 »
	252 601 20

Le Capital-portefeuille est en augmentation sensible par suite du rachat en 1946 de valeurs remboursées en 1945.

IV. — Détail du revenu des valeurs.

Obligations Ouest 3 °/₀ anciennes	1.019 »
Obligations Ouest 2 1/2 °/₀ anciennes	506 30
Obligations Grand Central 3 °/₀	403 90
Rente 3 °/₀ perpétuelle	2.490 50
Rente 3 °/₀ 1945	2.340 »
Rente 5 °/₀ 1920	560 »
	7.319 70

Le revenu des valeurs est en augmentation de 3.000 fr. sur 1945.

V. — Projet de budget pour 1947.

Depuis 1942 votre Trésorier ainsi que la Commission des Finances ont cessé de vous présenter des projets de budget en raison de l'instabilité persistante des prix. Cette année encore, si nous pouvons prévoir un certain nombre de dépenses indispensables : appointements d'une secrétaire permanente, frais de réception et de représentation par exemple, par contre il nous est impossible de les chiffrer. Comme les années précédentes nous vous proposons de faire confiance à notre Trésorier.

Conclusion.

Messieurs, comme vous avez pu le remarquer nous avons terminé l'année 1946 avec un solde créditeur apparent de 28.500 fr. En réalité quelque 14.000 fr. de dépenses n'ont pas encore été réglées, les factures n'étant pas parvenues à notre Trésorier avant le 31 décembre et cela réduit le solde créditeur réel à environ 14.000 fr. : c'est-à-dire qu'il serait à zéro si nous n'avions eu le don de 15.000 fr. de la Société des Amis de la Faculté. Vous voyez, Messieurs, l'urgence qu'il y a pour l'Académie de Pharmacie de trouver des ressources nouvelles.

En attendant que des décisions soient prises à ce sujet. la Commission des Finances vous demande d'approuver les comptes de 1946 et de donner quittus de sa gestion à M. Lesure qui, infatigablement, donne tant de son activité et de son temps pour défendre notre Trésorerie.

PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

I. — Prix de la Société (*Extrait du règlement.*)

Prix des Thèses. — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques. (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935.)

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de la Société dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit. (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906.) Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix Antoine et Félix-Balland (*fondé en* 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1947.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médailles et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, a été décerné en 1939 et 1940.

Ce prix pourra à nouveau être décerné en 1947.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES



40785. — Ancne Imp. de la Cour d'Appel, 1, rue Cassette, Paris. — 1947.


BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
PHARMACIE
PARIS